



Décision de télécom CRTC 2007-70-1

Ottawa, le 22 août 2007

Bell Aliant – Demandes d'abstention de la réglementation des services locaux d'affaires

Référence : 8640-B54-200706393, 8640-B54-200706401 (Nouveau-Brunswick); 8640-B54-200706369 (Terre-Neuve-et-Labrador); 8640-B54-200705634, 8640-B54-200706203, 8640-B54-200706210, 8640-B54-200706228, 8640-B54-200706236, 8640-B54-200706244, 8640-B54-200706252, 8640-B54-200706260, 8640-B54-200706278, 8640-B54-200706286, 8640-B54-200706682 (Nouvelle-Écosse); 8640-B54-200705775, 8640-B54-200705783 (Ontario); 8640-B54-200706294, 8640-B54-200706302, 8640-B54-200706319, 8640-B54-200706385, 8640-B54-200706708 (Île-du-Prince-Édouard) et 8640-C12-200706351 (générale)

Erratum

1. Dans cet erratum, le Conseil apporte une correction au paragraphe 23, alinéa i) et aux annexes 2 et 3 de la décision *Bell Aliant – Demandes d'abstention de la réglementation des services locaux d'affaires*, Décision de télécom CRTC 2007-70, 10 août 2007.
2. La correction au paragraphe 23, alinéa i) est mise en évidence en caractères gras italiques ci-dessous :

23. Le Conseil a revu le projet de plan de communications de Bell Aliant et il est convaincu qu'il respecte en général les exigences en matière d'information énoncées dans la décision de télécom 2006-15 modifiée. Cependant, il estime que la compagnie devrait y apporter les modifications suivantes (les caractères en italique représentent les révisions à apporter) :

- i) Ajouter la phrase suivante comme nouveau deuxième paragraphe de l'article intitulé « Modifications de la réglementation de votre service téléphonique local » :

Le CRTC a ordonné à Bell Aliant de maintenir certaines exigences, comme la fourniture des annuaires téléphoniques et le maintien des dispositions à l'égard de la confidentialité des renseignements sur les clients, dans le cadre de la fourniture des services locaux d'affaires dans les régions faisant l'objet d'une abstention de la réglementation.

3. Le Conseil est sur le point de publier une nouvelle version des annexes 2 et 3 de la décision de télécom 2007-70. À cet égard, il fait remarquer que l'article 7010, Service Gestion de téléphonie IP, du Tarif 21560, figurait par erreur à l'annexe 2 de la décision alors qu'il aurait dû figurer à l'annexe 3, étant donné que le service en question comprend la plateforme Centrex IP.

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>

**Services locaux admissibles à l'abstention de la réglementation dans la présente décision
(concernant les abonnés du service d'affaires seulement) :**

Nouvelle-Écosse

Tarif	Article	Liste des services
21491	125.3	Inscriptions supplémentaires
21491	125.4	Numéros non inscrits/non publiés
21491	125.5	Période contractuelle concernant les inscriptions supplémentaires facturées
21491	125.6	Inscriptions et annuaires – Tarifs et frais
21491	205.2	Service d'accès de ligne individuelle d'affaires
21491	205.4	Service d'accès multiligne d'affaires
21491	304	Services téléphoniques évolués (fonctions téléphoniques)
21491	308	Gestion d'appels Internet
21491	310.1	Services de messagerie vocale
21491	312	Service d'interdiction d'accès/blocage des appels 900
21491	316	Messagerie universelle
21491	326	Musique en attente
21491	328	Sélection directe à l'arrivée pour service d'accès
21491	338	Service de supervision de réponse
21491	358	Service de soutien de ligne de données
21491	502	Accès local numérique
21491	504	Service Megalink
21491	506	Service Microlink
10001	631	Service d'affaires à tarif unitaire
10001	2100-2110	Service de conférence – Local
21491	205.6	Service aux hôtels
21491	205.7	Service d'accès pour organismes de bienfaisance

Île-du-Prince-Édouard

Tarif	Article	Liste des services
21491	125.3	Inscriptions supplémentaires
21491	125.4	Numéros non inscrits/non publiés
21491	125.5	Période contractuelle concernant les inscriptions supplémentaires facturées
21491	125.6	Inscriptions et annuaires – Tarifs et frais
21491	205.2	Service d'accès de ligne individuelle d'affaires
21491	205.4	Service d'accès multiligne d'affaires
21491	304	Services téléphoniques évolués (fonctions téléphoniques)
21491	308	Gestion d'appels Internet
21491	310.1	Services de messagerie vocale
21491	312	Service d'interdiction d'accès/blocage des appels 900

**Services locaux admissibles à l'abstention de la réglementation dans la présente décision
(concernant les abonnés du service d'affaires seulement) :**

Île-du-Prince-Édouard (suite)

Tarif	Article	Liste des services
21491	316	Messagerie universelle
21491	326	Musique en attente
21491	328	Sélection directe à l'arrivée pour service d'accès
21491	338	Service de supervision de réponse
21491	358	Service de soutien de ligne de données
21491	360	Service dédoublé
21491	502	Accès local numérique
21491	504	Service Megalink
21491	506	Service Microlink
11001	910-915	Service de conférence – Local
21491	205.6	Service aux hôtels
21491	205.7	Service d'accès pour organismes de bienfaisance

Nouveau-Brunswick

Tarif	Article	Liste des services
21491	125.3	Inscriptions supplémentaires
21491	125.4	Numéros non inscrits/non publiés
21491	125.5	Période contractuelle concernant les inscriptions supplémentaires facturées
21491	125.6	Inscriptions et annuaires – Tarifs et frais
21491	205.2	Service d'accès de ligne individuelle d'affaires
21491	205.4	Service d'accès multiligne d'affaires
21491	304	Services téléphoniques évolués (fonctions téléphoniques)
21491	308	Gestion d'appels Internet
21491	310.1	Services de messagerie vocale
21491	312	Service d'interdiction d'accès/blocage des appels 900
21491	316	Messagerie universelle
21491	324	Accès au réseau occupé/non disponible
21491	326	Musique en attente
21491	328	Sélection directe à l'arrivée pour service d'accès
21491	338	Service de supervision de réponse
21491	356	Service sans sonnerie à l'échelle provinciale
21491	358	Service de soutien de ligne de données
21491	502	Accès local numérique
21491	503	Service commuté numérique
21491	504	Service Megalink

**Services locaux admissibles à l'abstention de la réglementation dans la présente décision
(concernant les abonnés du service d'affaires seulement) :**

Nouveau-Brunswick (suite)

Tarif	Article	Liste des services
21491	506	Service Microlink
21491	825	Service de communication d'affaires (SCA hôtel et motel)
12001	173	Service « Guest Voice »
12001	225	Service ID pour répondeur
12001	190	Service d'appel automatique
21491	205.7	Service d'accès pour organismes de bienfaisance
21491	332	Dispositifs de prises et de fiches

Terre-Neuve-et-Labrador

Tarif	Article	Liste des services
21491	125.3	Inscriptions supplémentaires
21491	125.4	Numéros non inscrits/non publiés
21491	125.5	Période contractuelle concernant les inscriptions supplémentaires facturées
21491	125.6	Inscriptions et annuaires – Tarifs et frais
21491	205.2	Service d'accès de ligne individuelle d'affaires
21491	205.4	Service d'accès multiligne d'affaires
21491	304	Services téléphoniques évolués (fonctions téléphoniques)
21491	308	Gestion d'appels Internet
21491	310.1	Services de messagerie vocale
21491	312	Service d'interdiction d'accès/blocage des appels 900
21491	316	Messagerie universelle
21491	326	Musique en attente
21491	328	Sélection directe à l'arrivée pour service d'accès
21491	338	Service de supervision de réponse
21491	502	Accès local numérique
21491	503	Service commuté numérique
21491	504	Service Megalink
21491	506	Service Microlink
21491	825	Service de communication d'affaires (SCA hôtel et motel)
21491	205.7	Service d'accès pour organismes de bienfaisance

Ontario

Tarif	Article	Liste des services
21560	29	Frais pour téléphones non retournés
21560	70	Tableau des tarifs du service local

**Services locaux admissibles à l'abstention de la réglementation dans la présente décision
(concernant les abonnés du service d'affaires seulement) :**

Ontario (suite)

Tarif	Article	Liste des services
21560	72	Service de Référence d'appels
21560	73	Service de numéros de téléphone
21560	82	Restrictions d'accès à l'interurbain
21560	86	Blocage de l'affichage du nom et du numéro demandeur
21560	220	Inscriptions supplémentaires – Omission d'une inscription principale
21560	430	Service de PBX
21560	500	Sélection directe à l'arrivée
21560	1030	Service temporaire
21560	1060	Service aux bateaux, remorques et trains immobilisés
21560	1130	Suspension du service
21560	2025	Service de Messagerie vocale intégrée (Service MVI)
21560	2030	Messagerie universelle
21560	2150	Composition au clavier (Touch-Tone)
21560	2165	Services téléphoniques
21560	2180	AccèsTotal Élite
21560	2185	Service numéro unique
21560	2200	Service de blocage d'appels
21560	2205	Service sans sonnerie
21560	2210	Service UniContact
21560	2300	Équipement téléphonique d'abonné
21560	4699	Service d'Afficheur Internet
21560	5201	Service Megalink
21560	5210	Services Microlink
21560	5300	Accès local numérique
21560	6000	Routage intelligent
21560	515	Service 900
21560	50	Service d'accès à distance au compteur électronique
21560	7026	Voix IP d'affaires Standard

Bell Aliant a réclamé l'abstention de la réglementation pour les services Centrex suivants :

Nouvelle-Écosse

Tarif	Article	Liste des services
21491	215.2	Service Centrex national
21491	215.5	Service Centre d'appels Centrex
21491	215.6	Service Centrex régional pour grandes entreprises
21491	320	Transfert électronique EDC Centrex
21491	362	Service de l'indicatif d'appel des clients
10001	530	Autres frais de service – Centrex
10001	750-790	Service Centrex d'affaires
10001	955-980	Service réseau de petites entreprises

Île-du-Prince-Édouard

Tarif	Article	Liste des services
21491	215.2	Service Centrex national
21491	215.5	Service Centre d'appels Centrex
21491	215.6	Service Centrex régional pour grandes entreprises
21491	320	Transfert électronique EDC Centrex
21491	362	Service de l'indicatif d'appel des clients
11001	370	Autres frais de service – Centrex
11001	694-699	Service Centrex d'affaires

Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador

Tarif	Article	Liste des services
21491	215.2	Service Centrex national
21491	215.5	Service Centre d'appels Centrex
21491	215.6	Service Centrex régional pour grandes entreprises
21491	320	Transfert électronique EDC Centrex
21491	362	Service de l'indicatif d'appel des clients
12001	70	Service de communication d'affaires
12001	80.2	Service Centrex national
12001	165	Service de communication d'affaires évolué (SCA)
12001	171	SCA évolué – Fonctions réseau
12001	3805	SCA Brunswick
12001	172	Service Centrex national évolué
13001	190	Service Centrex provincial
13001	193-194	Service Centrex national

Bell Aliant a réclamé l'abstention de la réglementation pour les services Centrex suivants :

Ontario

Tarif	Article	Liste des services
21560	670	Service Centrex III (généralités)
21560	675	Service Centrex III – tarifs et frais
21560	677	Transfert électronique EDC Centrex
21560	678	Service de distribution de fichiers/enregistrement des données de communications
21560	350	Service perfectionné de circonscription (SPC)
21560	7010	Service Gestion de téléphonie IP